



En grève le 19 mars :

les personnels de l'UJM aussi sont concernés !

La grève interprofessionnelle du 19 mars est celle de tous les salariés, d'abord pour préserver leurs droits, leurs statuts, leurs rémunérations et leurs retraites. **À l'UJM, nous sommes concernés :**

→ **La fusion des universités de la région lyonnaise**, ce sont les mutualisations et à terme les disparitions de services, de filières d'enseignement, les mobilités pseudo « volontaires » mais en réalité imposées, les pertes de primes, le nivellement par le bas des conditions de travail ... tous les exemples de fusions le prouvent. **Qui d'ailleurs souhaite la disparition de l'UJM par inclusion dans un ensemble lyonnais ?** Personne, en dehors de quelques hiérarques qui font leur carrière en mettant en application les réformes gouvernementales successives !

→ **La baisse du point d'indice** (- 17% depuis 2000), l'alourdissement des charges de travail, l'absence de créations de postes, l'absence de débouchés statutaires pour les contractuels, la casse de nos missions, les primes « à la tête du client », l'université à plusieurs vitesses, nous subissons aussi tout ceci !

→ **La RÉFORME DES RETRAITES**, nous aussi nous allons la subir si nous ne faisons pas reculer le gouvernement. Après les réformes honteuses de 2003 et de 2010, jamais remises en question, quel que soit le gouvernement, que prévoit l'actuelle réforme ?

☛ un calcul du montant **non pas sur les six derniers mois** pour les fonctionnaires (ou 25 ans pour les salariés relevant du régime général) mais **sur 42, 45, 50 ans** ... de toute façon, vous serez libres de travailler jusqu'à la mort si vous voulez accumuler des « points » ! C'est à coup sûr **une réduction absolument drastique du montant des pensions de retraite, pour tous.**

☛ Que vaudront les « points » ? Eh bien, tout dépend ... du moment où vous partirez ... et de l'évolution de la valeur du point quand vous serez à la retraite ! Autrement dit, **aucune garantie sur la valeur de votre retraite** puisqu'il n'y aura aucune garantie sur la valeur du point.

☛ Et naturellement, pour les fonctionnaires de l'État, s'il n'y a plus de régime de retraite particulier, il ne reste plus grand-chose pour basculer hors de la fonction publique ...

→ **Le PROJET DE LOI DE « TRANSFORMATION » DE LA FONCTION PUBLIQUE, que prévoit-il ?**

☛ **Contractualisation de la fonction publique** : tous les secteurs seraient concernés, avec des recrutements hors statut. Des « contrats de projets » seraient proposés, avec des CDD de 6 ans non renouvelables et non CDIables !

☛ **Vous êtes déjà fonctionnaire ? Vous ne seriez pas épargné.e !** Si la mission que vous assurez est privatisée, vous pourriez être **détaché d'office** ... Vous n'êtes pas d'accord ? On vous « proposera » des mutations hors ministère ou hors région ou bien une « rupture conventionnelle »... Une université « dérogatoire » comme l'Université de Lyon pourrait-elle être partiellement privatisée ? Rien ne l'empêche...

☛ **Disparition des CHSCT**

☛ **CAP réduites au rôle d'instances de recours ou disciplinaires** : plus de contrôle des mutations, des promotions...

POUR BLOQUER LES OFFENSIVES DU GOUVERNEMENT CONTRE LES SALARIÉS, un coup de semonce est absolument nécessaire si nous ne voulons pas perdre tous nos droits !

SOYONS EN GREVE nous aussi LE 19 MARS ... et APRÈS SI NECESSAIRE !

MANIFESTATION à 10H30, départ de la CCI

AG personnels et étudiants à 13H

Site Tréfilerie, salle HR5



URGENCE SOCIALE !

TOUS EN GRÈVE LE 19 MARS ... ET APRÈS SI NÉCESSAIRE !

La situation sociale en France est marquée par l'expression diverse et multiple d'un mécontentement social grandissant, par l'aspiration à une véritable justice sociale et fiscale, par la dénonciation des reculs sur les libertés publiques comme individuelles. Le mouvement des gilets jaunes est l'expression récente de cette profonde crise sociale.

La mobilisation interprofessionnelle du 5 février, rejointe par les gilets jaunes, fut un succès, à Saint-Étienne comme partout en France. Pour toute réponse du gouvernement, le même jour, le projet de loi « anticasseurs » a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale ! Nous exigeons le retrait immédiat de ce projet de loi liberticide qui vise à empêcher, non pas les actes violents, mais les manifestations, portant ainsi gravement atteinte à la démocratie. Nous exprimons notre solidarité pleine et entière à tous les manifestants blessés et mutilés à vie par des grenades de désencerclement, des tirs de flash-balls ou de LBD, dont nous exigeons l'interdiction.

Il y a urgence sociale ! Les salariés ne se laisseront pas dissuader de se mobiliser pour obtenir satisfaction sur leurs revendications !

Ils ne se laisseront pas dissuader par la répression !

Ils ne se laisseront pas dissuader par le « grand débat national », qui a notamment pour but de contourner, camoufler ou falsifier les revendications sociales !

Ils ne se laisseront pas dissuader par les campagnes honteuses qui visent à disqualifier, sous couvert d'antisémitisme, de racisme, d'homophobie, de complotisme, de populisme ou d'ignorance, la mobilisation de centaines de milliers de travailleurs depuis trois mois !

Au-delà du gouvernement, le patronat, particulièrement celui des grands groupes, porte une grande part de responsabilité dans cette crise sociale.

Dans ce contexte, nous estimons que ce qui portera un coup d'arrêt à cette politique gouvernementale et patronale de régression sociale sans limites, c'est le blocage de l'économie, par la grève, par la mobilisation la plus large possible, dans et hors les entreprises !

Nous appelons tous les salariés, les retraités, les jeunes, les privés d'emploi, les gilets jaunes, à rejoindre les manifestations et tous les salariés à se réunir sur leurs lieux de travail **pour décider des moyens à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif et des suites à donner à cette grève**, sur les revendications suivantes :

- **HALTE** à la répression et à la violence d'État – **RETRAIT** du projet de loi « anticasseurs »
- **HAUSSE** immédiate du SMIC à 1800€ – **AUGMENTATION** générale des salaires et des pensions
- **ABROGATION** du CICE, suppression de la CSG sur les retraités
- **POUR UNE FISCALITÉ** qui permette une meilleure redistribution des richesses entre le capital et le travail, en faveur des salariés, des retraités, des privés d'emplois
- **REVALORISATION** immédiate du point d'indice pour les fonctionnaires (-16% depuis 2000)
- **RÉINDEXATION** des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie
- **RETRAIT** des contre-réformes « Dussopt », « Buzin », « Blanquer » dans la fonction publique
- **ABROGATION** des lois « Rebsamen », « El Khomri », « Macron », qui cassent le droit du travail
- **NON** à l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, la sélection à l'université
- **RETOUR** à la retraite à 60 ans et **ABANDON** de toute réforme de retraite par points

Le 19 mars, manifestations dans la Loire :

- à Saint-Étienne, départ 10H30 de la CCI en direction de la préfecture

- à Roanne, départ à 10H30 de l'IUT en direction de la Sécu